

La Religion réflexive

Mots clés : philosophie, religion, Jean-Marc Ferry,

1- Exposé d'Antoine Guggenheim :

Je voudrais rendre compte du projet de Jean-Marc Ferry dans *la Religion réflexive*, et en nommer les aspects saillants.

L'enjeu du livre, tout d'abord. Il s'agit de trouver une éthique pour notre temps, qui parvienne à lier le besoin d'amour avec le souci du droit et de l'universel. Il en résulte cet impératif : « Agis de telle sorte que tu puisses, par ta volonté, rencontrer celle de tous en tant qu'ils sont eux aussi intéressés au bonheur de tous ».

Ensuite, Jean-Marc Ferry développe sa pensée dans un rapport original à Kant. Le questionnement du livre s'inscrit dans un autodépassement de la philosophie critique. Pour Jean-Marc Ferry, l'autonomie implique d'agir de manière liée strictement à la vérité, mais également en lien avec la reconnaissance d'autrui. Ces deux pôles de la moralité ne sauraient se réduire l'un à l'autre. L'éthique de l'argumentation ne suffit donc pas, si elle devient une entreprise d'autojustification ne donnant lieu à aucun dialogue. C'est pourquoi il convient de porter l'éthique du discours sur le registre reconstructif. Cette éthique reconstructive à une finalité géopolitique, inspirée par les besoins de notre temps : il faut que les peuples se rencontrent et puissent se raconter leurs histoires. Jean-Marc Ferry tente ainsi de faire du kantisme une philosophie d'actualité historique.

Enfin, une question fait l'unité du livre: celle de l'uni-diversité en devenir de l'humanité. Il s'agit de penser, sans Cité de Dieu, ni sens immanent de l'histoire, que nous appartenons tout de même à des segments téléologiquement orientés de l'histoire. Jean-Marc Ferry pose ainsi les fondements d'une nouvelle philosophie de l'histoire, possédant une trame communicationnelle.

2- Exposé de Quentin Landenne :

J'ai choisi de me concentrer sur le débat que Jean-Marc Ferry entretient avec Karl-Otto Apel, à propos de la fondation du devoir moral. Comment répondre rationnellement à la question « Pourquoi être moral ? ». Selon Jean-Marc Ferry, la fondation pragmatique transcendantale que propose Apel ne serait pas suffisante. Il lui substitue alors un fondement de sens commun. Cependant, ce type de fondation peut-elle vraiment se passer d'un détour spéculatif de type fichtéen ?

Selon Apel, certains impératifs s'imposent à quiconque entre dans une situation communicationnelle, sous peine de contradiction performative. Cependant cela ne suffit pas, aux yeux de Jean-Marc Ferry, pour fonder rationnellement l'impératif catégorique. Il faut passer de l'intellection des conditions transcendantales de la communication, à l'intellection morale du sens déontique de l'obligation. Or, Apel ne rend pas compte de l'unité des conditions transcendantales et de la nécessité morale. C'est pourquoi Jean-Marc Ferry propose de lui substituer une perspective reconstructive, qui rend possible la catégoricité pratique.

Je voudrais montrer que la proposition d'Apel converge, en réalité, avec celle de Jean-Marc Ferry. Pour cela, il convient de faire une lecture fichtéenne d'Apel. La communication sérieuse est prise comme un fait, mais un fait possédant un statut particulier (de type transcendantal, à la manière du « fait de la raison » chez Kant). Sans ce statut particulier, on ne pourrait en tirer que des impératifs hypothétiques : « si tu veux entrer en communication, tu dois... ». Mais ici, il s'agit d'un fait originaire pour l'activité rationnelle, un équivalent communicationnel du « fait de la raison » chez Kant. S'il peut y avoir un devoir de non contradiction, c'est parce que la raison est en même temps une volonté de raison. Dans ce cas, n'arrive-t-on pas aux mêmes éléments constitutifs que ceux que Jean-Marc Ferry retrouve par la voie du sens commun ?

3- Exposé d'Ignace Berten :

Je voudrais montrer la fécondité, au niveau de la pratique des débats politiques, du concept d'« éthique délibérative » tel que le définit Jean-Marc Ferry.

Deux événements récents, dans l'histoire de l'Église, ont prouvé le caractère opératoire de l'éthique délibérative : le dialogue avec les protestants sur la Justification, ainsi que celui qui a eu lieu avec l'Église syrienne d'Orient. Chaque fois il a été reconnu, de part et d'autre, que les visées étaient identiques, bien qu'une différence d'expression ait entraîné une mécompréhension réciproque. Il s'agit donc d'exemples concrets de reconstruction.

Certaines conditions doivent toutefois être réunies pour mettre en œuvre cette éthique délibérative. En effet, il est nécessaire d'avoir un cadre juridique satisfaisant, mais il ne garantit pas à lui seul l'effectivité du dialogue. Il faut aussi une volonté sincère d'entrer dans la démarche du consensus par confrontation. Pour un croyant, cette volonté implique plusieurs choses. D'abord, il faut s'exprimer de manière argumentée. Ensuite, le croyant doit accepter a priori que d'autres conceptions puissent légitimement s'exprimer et être argumentées. Il doit également accepter que les arguments avancés dans le débat puissent éventuellement bouleverser ses propres convictions. Enfin, il lui faut accepter que la conclusion politique à laquelle aboutit la confrontation possède une légitimité qui la rend respectable, bien qu'elle puisse ne pas répondre à la totalité de ses propres exigences éthiques.